



TOUTE LA VÉRITÉ] SUR LA CHASSE

www.protection-des-animaux.org

Avec ses 1 400 000 chasseurs, la France est le pays européen qui en compte le plus. Autre triste record, la période de chasse annuelle est également la plus élevée avec près de 200 jours.

On y chasse 68 espèces d'oiseaux et 23 espèces de mammifères.

La sur-exploitation des espèces, dont fait partie la chasse, est la troisième cause d'extinction des espèces.



PROTECTION-DES-ANIMAUX.ORG



TOUTE LA VÉRITÉ] SUR LA CHASSE

www.protection-des-animaux.org

Avec ses 1 400 000 chasseurs, la France est le pays européen qui en compte le plus. Autre triste record, la période de chasse annuelle est également la plus élevée avec près de 200 jours.

On y chasse 68 espèces d'oiseaux et 23 espèces de mammifères.

La sur-exploitation des espèces, dont fait partie la chasse, est la troisième cause d'extinction des espèces.



PROTECTION-DES-ANIMAUX.ORG

Les méthodes de chasses présentes en France sont variées, mais sont toutes aussi condamnables les unes que les autres. On retrouve en outre la chasse traditionnelle, la chasse de nuit, la chasse à courre, la chasse à l'arc, le déterrage, le piégeage, le braconnage...

Dégradation des milieux :



Chacun connaît les méfaits du plomb sur le milieu naturel et les espèces animales (dont l'homme), avec notamment le saturnisme. Mais de manière illogique, les cartouches renfermant du plomb, utilisées par les chasseurs ne sont pas encore interdites en France. Plus de **250 millions de cartouches** sont tirées chaque année (75% par les chasseurs), soit plus de **6 000 tonnes de plomb** déversés dans la nature. On ose imaginer les effets dévastateurs sur l'environnement.

Gestion écologique ?

Les chasseurs justifient leurs actions par la nécessité de gérer la faune. C'est absolument faux ! Les chasseurs élèvent puis libèrent dans le milieu naturel des millions d'animaux qui seront abattus dans les jours qui suivent. Citons par exemple les **14 millions de faisans**, **5 millions de perdrix grises et rouges** ou encore **un million de canard colvert**.



Outre le problème éthique, cette méthode pose les problèmes d'animaux d'élevage non adaptés à la vie en liberté, habitués à l'homme et à sa proximité mais aussi pose des problèmes écologiques (invasion, biologique d'où extinction des espèces naturelles présentes), sanitaires (introduction de maladies, ex : grippe aviaire) et génétiques (uniformité génétique).

Accidents de chasse / Respect de la réglementation :

Toutes les saisons de chasse sont marquées par de nombreux accidents corporels dont **25 morts et 162 blessés** lors de la saison 2004-2005 (Source : ONCFS). Ces accidents touchent aussi bien les promeneurs que les chasseurs. Dans la majorité des cas, il ressort qu'ils sont dus à un manque de respect des règles de sécurité et à une négligence des chasseurs.

Selon l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, le nombre d'infractions est en hausse depuis 3 ans (avec 16 782 infractions constatées en 2004). La chasse représente plus de la moitié de ces infractions (56,64 %).

[ce que vous pouvez faire]

- Signez les pétitions demandant une interdiction de la chasse
- Témoignez en cas d'accident ou d'agression
- Informez votre entourage
- Mettez vos terrains en refuge (article L142-1 du Code de l'environnement)

Pour plus d'informations, veuillez écrire à webmaster@protection-des-animaux.org

Les méthodes de chasses présentes en France sont variées, mais sont toutes aussi condamnables les unes que les autres. On retrouve en outre la chasse traditionnelle, la chasse de nuit, la chasse à courre, la chasse à l'arc, le déterrage, le piégeage, le braconnage...

Dégradation des milieux :



Chacun connaît les méfaits du plomb sur le milieu naturel et les espèces animales (dont l'homme), avec notamment le saturnisme. Mais de manière illogique, les cartouches renfermant du plomb, utilisées par les chasseurs ne sont pas encore interdites en France. Plus de **250 millions de cartouches** sont tirées chaque année (75% par les chasseurs), soit plus de **6 000 tonnes de plomb** déversés dans la nature. On ose imaginer les effets dévastateurs sur l'environnement.

Gestion écologique ?

Les chasseurs justifient leurs actions par la nécessité de gérer la faune. C'est absolument faux ! Les chasseurs élèvent puis libèrent dans le milieu naturel des millions d'animaux qui seront abattus dans les jours qui suivent. Citons par exemple les **14 millions de faisans**, **5 millions de perdrix grises et rouges** ou encore **un million de canard colvert**.



Outre le problème éthique, cette méthode pose les problèmes d'animaux d'élevage non adaptés à la vie en liberté, habitués à l'homme et à sa proximité mais aussi pose des problèmes écologiques (invasion, biologique d'où extinction des espèces naturelles présentes), sanitaires (introduction de maladies, ex : grippe aviaire) et génétiques (uniformité génétique).

Accidents de chasse / Respect de la réglementation :

Toutes les saisons de chasse sont marquées par de nombreux accidents corporels dont **25 morts et 162 blessés** lors de la saison 2004-2005 (Source : ONCFS). Ces accidents touchent aussi bien les promeneurs que les chasseurs. Dans la majorité des cas, il ressort qu'ils sont dus à un manque de respect des règles de sécurité et à une négligence des chasseurs.

Selon l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, le nombre d'infractions est en hausse depuis 3 ans (avec 16 782 infractions constatées en 2004). La chasse représente plus de la moitié de ces infractions (56,64 %).

[ce que vous pouvez faire]

- Signez les pétitions demandant une interdiction de la chasse
- Témoignez en cas d'accident ou d'agression
- Informez votre entourage
- Mettez vos terrains en refuge (article L142-1 du Code de l'environnement)

Pour plus d'informations, veuillez écrire à webmaster@protection-des-animaux.org